Sevran (93) : ouverture du procès du policier qui a mortellement blessé Jean-Paul Benjamin en 2022

17/11/2026 à 13h35

Un policier de la brigade anticriminalité comparaît à partir du mardi 17 novembre devant le tribunal de Bobigny pour le tir qui a coûté la vie à Jean-Paul Benjamin, 33 ans, en mars 2022 dans le secteur de Sevran.

Le fonctionnaire est poursuivi pour **violences volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner, par personne dépositaire de l'autorité publique**. La victime conduisait une fourgonnette signalée volée au moment de l'intervention. La défense du policier conteste la lecture des circonstances du tir et invoque les conditions dans lesquelles il a dû intervenir ; la légitime défense constitue l'un des points centraux des débats.

Le procès, prévu sur plusieurs jours, s'ouvre alors que le Sénat doit examiner une proposition visant à modifier le cadre de la légitime défense des forces de l'ordre. **Le policier demeure présumé innocent jusqu'au jugement.**

Sources : Le Parisien, 17 novembre 2026 ; Le Figaro, 17 novembre 2026.

Photo à la une : palais de justice de Bobigny, photographie d'archive.